



Assemblée générale 2024
du mercredi 29 mai au vendredi 7 juin.

Compte rendu

L'assemblée générale 2024 rend compte de l'action de la Fédération française de massages bien-être durant l'année 2023. Elle aborde également les réalisations du début d'année 2024 et, par ailleurs, les dossiers et projets sur lesquels œuvre la fédération à horizon 2024-2025.

Introduction éditoriale

En 2023, et durant les 5 premiers mois de 2024, la FFMBE a porté de nombreux projets. Vous en trouverez le détail dans les 4 parties de cette AG virtuelle : l'épisode 01 vous présente les actions réalisées pour améliorer le fonctionnement interne de la Fédération ; l'épisode 02 vous rend compte de l'exercice budgétaire 2023 ; l'épisode 03 fait état de l'action de la fédération depuis la dernière assemblée générale ; et l'épisode 04 vous présente les projets en cours pour 2024-2025. Merci de pousser également la lecture jusqu'à l'épisode 05, qui vous propose les renouvellements de mandats et les nouvelles élections de 10 des 12 membres du conseil d'administration.

Durant cette année, votre Fédération professionnelle a poursuivi son action selon les trois objectifs qu'elle s'est fixée :

- **Apporter aux adhérents de la FFMBE des services, des outils et des avantages qui les accompagnent dans leur activité professionnelle.**
Nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer la concrétisation d'un projet sur lequel nous avons œuvré durant près de 3 années : vous offrir [un pack d'assurances professionnelles à partir de 65 euros](#). Une offre exceptionnelle strictement réservée aux seuls adhérents de la FFMBE.
- **Promouvoir le massage et les professions du massage, à tous les échelons de la société française.**
Nous avons engagé un processus visant à l'élaboration d'une norme Afnor de la profession de masseur bien-être. Après quelques retards dus à l'organisation interne de l'Afnor, nous entrons dès à présent en phase opérationnelle. Cette norme sera finalisée en 2025. Elle constitue une étape essentielle dans notre démarche pour la reconnaissance de notre profession par les pouvoirs publics.
- **Obtenir la reconnaissance des professions du massage et la stabilisation d'un cadre juridique pour leur exercice.**
Nous avons publié en 2024 le [« Livre blanc pour la reconnaissance et l'encadrement des professions du massage »](#). Ce document sert de point d'appui à notre lobbying en direction des décideurs

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

politiques et des pouvoirs publics. Il a rencontré un écho important et nous a ouvert plusieurs portes pour faire avancer nos revendications.

Merci à toutes celles et ceux qui durant toute l'année 2023 ont placé leur énergie militante ou leur investissement professionnel au service de la FFMBE :

> Merci aux **membres du conseil d'administration et des commissions**, qui offrent à la Fédération leurs compétences et leur disponibilité.

> Merci, tout particulièrement, à **Deborah Arrouas**, notre unique collaboratrice permanente, et véritable cheville ouvrière de la FFMBE. Sollicitée de toutes parts, et sur tous sujets, Déborah répond à toutes et tous avec attention et disponibilité. Merci à elle pour cette écoute et pour sa capacité à la transformer en signaux pour le conseil d'administration, de telle sorte que nous puissions être au plus près de vos attentes et de vos besoins.

> Merci, à **François Cordier**, qui porte toute notre communication ; merci à **Capucine Troude**, qui anime nos réseaux sociaux, pour leur engagement et la qualité de leurs prestations au service du projet FFMBE.

> Merci à **vous toutes et tous**, qui soutenez et relayez l'action de la FFMBE et contribuez à en faire le premier syndicat des professions du massage.

Fonctionnement de la Fédération

EVOLUTION DES EFFECTIFS ADHERENTS

Fin 2023 la FFMBE compte 1291 adhérents répartis de la façon suivante : **853 praticiens, 372 stagiaires, 31 organismes de formation et 35 sympathisants**. Le nombre de praticiens a diminué de 2%, le nombre d'organismes de formation est stable. Le nombre de stagiaires est en baisse de 16%, traduisant la baisse du nombre de stagiaires en formation dans les écoles agréées.

A fin avril 2024 le nombre de praticiens est en hausse de 6%. Celui des stagiaires en diminution de 3%.

DESORMAIS LES ADHESIONS PRATICIENS SERONT VALABLES DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE

Pour des raisons pratiques de gestion des échéances et de coordination avec les assureurs partenaires, les adhésions praticiens se font désormais à l'année civile. Cette mesure est appliquée à partir du 1er juin 2024. Ainsi, à cette date :

- Les nouveaux adhérents souscrivent une adhésion proratisée la première année, avec une échéance au 31 décembre. Puis en année entière à partir du 1er janvier qui suit.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

- Les adhérents en cours, et dont l'adhésion arrive à échéance, se voient proposer une réadhésion proratisée jusqu'au 31 décembre de l'année de renouvellement. Puis en année entière à partir du 1er janvier qui suit.

Exemple : je suis adhérent et mon adhésion arrive à échéance au 30 septembre 2024. Je renouvelle mon adhésion pour 3 mois jusqu'au 31 décembre 2024 (soit 37,50 euros). Puis je reprends un rythme de cotisation en année entière à dater du 1er janvier 2025.

NOUVEL ESPACE ADHERENT : TOUS LES SERVICES ACCESSIBLES EN DEUX CLICS

Comment procéder pour renouveler mon adhésion ? Où télécharger le logo FFMBE ? Comment commander un kakémono France massage ? Tous les services aux adhérents sont désormais regroupés en un seul espace accessible dès le haut de la page d'accueil du site internet FFMBE (un espace dédié praticien, un espace stagiaire, un espace organisme de formation). Pour chacun de leurs besoins les adhérents trouvent le lien direct vers le service, ainsi qu'un ou plusieurs liens vers les pages de présentation ou les tutoriels.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
112	0	2	114

Le rapport sur le fonctionnement de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Rapport financier 2023

PAS D'INFLATION SUR LE TARIF DES ADHESIONS

Le rapport financier 2023 est demeuré consultable, dans sa version intégrale, durant toute l'assemblée générale.

Pour la sixième année consécutive, la fédération maintient ses tarifs d'adhésions : praticien 150€ ; stagiaire 15€ ; organisme de formation 624€.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
107	1	3	111

Le rapport financier de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

Actualités et actions réalisées 2023 & 1^{er} semestre 2024

LA FFMBE FINANCE L'ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE DE SES ADHERENTS ET PROPOSE DEUX OFFRES POUR UN PACKAGE ASSURANCES RC-PRO + RC-EXPLOITATION + PROTECTION JURIDIQUE A 65 OU 70 EUROS.

La FFMBE a passé des accords avec deux partenaires assureurs. Elle finance la part protection juridique et permet ainsi à ses adhérents de souscrire deux packages d'assurances professionnelles sans équivalent :

- Offre Gepca, notre partenaire historique : un pack activités de massage RC-Pro + RC-exploitation + Protection juridique au tarif spécial FFMBE de 70 euros.
- Offre Amavie, nouveau partenaire FFMBE : un pack toutes activités de soins complémentaires, massage inclus, RC-Pro + RC-exploitation + Protection juridique au tarif spécial FFMBE de 65 euros.

L'offre Gepca se distingue par le montant élevé du plafond de garantie RC. L'offre Amavie se distingue par une couverture multi-activités incluant de très nombreuses pratiques de soins complémentaires.

Ces deux offres sont d'ores et déjà accessibles aux nouveaux adhérents FFMBE, sur présentation de leur attestation provisoire d'adhésion.

Les adhérents déjà assurés chez Gepca se verront proposer cette offre à l'échéance de leur contrat en cours. La première souscription sera proratisée de sorte à passer le contrat en année civile 1er janvier / 31 décembre.

>>> [Découvrir l'avantage Assurance](#)

LE LIVRE BLANC POUR LA RECONNAISSANCE ET L'ENCADREMENT DES PROFESSIONS DU MASSAGE DONNE DE LA VISIBILITE AUX REVENDICATIONS DE LA FFMBE.

Adopté par le conseil d'administration en septembre dernier, le livre blanc fait l'objet d'une diffusion active. Sa promotion sur les réseaux sociaux a conduit à un millier de téléchargements. Un autre millier d'exemplaires, en tirage papier, a été diffusé à tous les décideurs et influenceurs de la sphère publique : ministres et ministères, institutions sociales, organisations professionnelles, députés, sénateurs, conseillers économiques et sociaux... Le livre blanc a d'ores-et-déjà permis d'ouvrir un canal de discussion avec le ministère du Travail et France travail (Pôle emploi), concernant la reconnaissance de la profession, l'encadrement de la formation et son financement.

>>> [Télécharger le Livre blanc](#)

"MASSAGES DANS LA RUE" LE 30 SEPTEMBRE 2023 A PARIS : SECONDE ACTION REUSSIE

Depuis octobre 2022, la FFMBE est associée à l'association Zéromacho pour dénoncer l'utilisation du

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

massage comme vitrine légale des officines de prostitution. A Paris, Zéromacho a recensé plus de 370 de ces « salons de massage » qui exploitent des femmes en situation d’esclavage. L’enjeu pour la FFMBE est de s’opposer à cette banalisation d’une image du massage associé à des prestations sexuelles. Une image désastreuse pour la profession. Une image aux conséquences multiples, qui confronte chaque jour les professionnels du massage à des sollicitations inappropriées.

>>> [Découvrir l’opération “Massages dans la rue”](#)

LA FORMATION « DEVENIR MASSEUR·SE AGREE·E FFMBE » REpond A UN VRAI BESOIN

Mise en ligne voici un an et demi, la formation « Devenir Masseur·se agréé·e FFMBE » est obligatoire pour la délivrance de l’attestation professionnelle de praticien en massage agréé FFMBE. Elle est également ouverte à toute personne souhaitant mieux connaître l’action de la FFMBE.

Cette formation connaît une fréquentation en croissance continue. Fin février 2024, 949 comptes avaient été créés, dont 775 comptes stagiaires. 78% des personnes engagées dans la formation vont jusqu’au bout et la valide. Ce qui témoigne de son intérêt et de sa facilité d’utilisation.

LE MASSAGE N’EST PAS UNE PRESTATION SEXUELLE : UNE FICHE PRATIQUE A DESTINATION DES PRATICIENS

Dans le prolongement de l’article « Le massage n’est pas une prestation sexuelle », la FFMBE édite une fiche pratique qui rappelle les fondamentaux d’un positionnement intérieur, et extérieur, du professionnel en massage bien-être confronté à des demandes inappropriées. Un document à lire et faire lire à tous nos collègues.

>>> [Lire l’article et télécharger la fiche d’information](#)

PAR SES PUBLICATIONS, LA FEDERATION APPORTE DES INFOS ET OUTILS PRATIQUES A SES ADHERENTS

La Fédération développe une politique active de diffusion de l’information professionnelle. Ainsi, par exemple, les 9 « Guides des bonnes pratiques » diffusés sur l’année écoulée, et fruit du travail de François Cordier :

- > [Avis clients](#)
- > [Les réseaux d’affaires](#)
- > [Illustrer sa communication](#)
- > [Créer et utiliser une carte de visite](#)
- > [Choisir un nom commercial](#)
- > [Les cartes cadeaux](#)
- > [Promouvoir son activité dans la presse](#)
- > [La protection des données personnelles](#)

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l’assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

- > [Le référencement local sur le web](#)
- > [Les mentions obligatoires sur un site internet](#)
- > [La réglementation des prix](#)
- > [Lors d'un massage, la musique n'est pas gratuite](#)
- > [La facturation en micro-entreprise](#)
- > [Les frais de déplacement en micro-entreprise](#)
- > [Le massage à domicile](#)

LA FFMBE SIGNE UN PARTENARIAT AVEC MUSIC SOURCE, PLATEFORME MUSICALE DEDIEE AUX PROFESSIONS DU BIEN-ETRE

Avec ce nouveau partenariat, les adhérents FFMBE bénéficient d'un tarif préférentiel (remises de 20 à 25%) pour utiliser les services de la plateforme musicale Music Source dédiée aux professionnels du bien-être.

[>>> Découvrir l'avantage Music source](#)

LA FFMBE A LA RENCONTRE DE SES ADHERENTS ET DU GRAND PUBLIC

La FFMBE continue de participer à des salons du Bien Être à Paris et en province.

La présence de la FFMBE sur les salons vise en premier lieu à promouvoir la marque France massage auprès du grand public. C'est également l'occasion de faire connaître la Fédération et de mettre en avant les organismes de formation agréés en accueillant et renseignant de futurs stagiaires.

En février 2023 nous étions à Rennes (salon Respire la vie), puis en mai à Strasbourg (salon Bio & Co).

En septembre 2023 le CA s'est déroulé en présentiel à Paris. Il a été l'occasion de rencontrer les professionnels de la région, qui se sont déplacés en nombre. [Cette rencontre a été l'occasion d'échanges fructueux.](#)

Pour	Contre	Abstention	Total votes
111	0	0	111

Le rapport actualités et actions réalisées 2023 & 1^{er} semestre 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

Projets en cours 2024-2025

VERS LA CREATION D'UNE NORME AFNOR POUR LES PROFESSIONS DU MASSAGE

Le financement est bouclé, et le comité de normalisation est constitué. 2024 verra donc se concrétiser les travaux pour la formalisation d'une norme Afnor pour les professions du massage. Le comité de normalisation réuni des membres du conseil d'administration de la FFMBE, des praticiens, une douzaine d'organismes de formation, un assureur, une plate-forme de prise de rendez-vous et une mutuelle. Un tour de table qui permettra de prendre en considération tous les enjeux associés à l'encadrement de la profession.

VERS LA CREATION D'UNE FORMATION LONGUE EN MASSAGE D'ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE ET DE BIEN-ETRE

Le projet de création d'une formation longue en massage santé et bien-être figure parmi les 16 axes prioritaires portés au Livre blanc pour la reconnaissance et l'encadrement des professions du massage. Le groupe de travail constitué à cet effet avance dans la définition du projet. En l'état des travaux l'idée serait un positionnement à bac+2. La formation comporterait un cycle fondamental de 350h commun à toutes les écoles, puis un cycle de spécialisation de 325h, spécifique à chaque école.

Le groupe de travail a pour objectif de finaliser ce projet durant l'année 2024.

VERS L'INSCRIPTION D'UNE FICHE METIER « MASSEUR BIEN-ETRE » AU REPERTOIRE DES METIERS (ROME) DE FRANCE TRAVAIL.

Si vous demandez des informations sur les métiers du massage à un conseiller France Travail (anciennement Pôle emploi / ANPE), il vous répondra benoîtement qu'en l'absence de référencement au Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) il ne peut affirmer que cette profession existe vraiment.

Cet oubli devrait être réparé prochainement puisque votre fédération a engagé le processus de création d'une fiche métier Masseur-Masseuse bien-être qui devrait être publiée avec la prochaine mise à jour du ROME.

CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « DEONTOLOGIE, PRATIQUES INAPPROPRIEES ET TROMPERIES »

La FFMBE est régulièrement confrontée à des saisines de praticiens ou clients qui lui font remonter diverses pratiques déviantes : suspicions de manquements au code de déontologie ; professionnels dont les comportements posent question ; offres de formation mensongères ; utilisations abusives du logo FFMBE ou du label France massage... Le conseil d'administration a donc décidé la création d'un groupe de travail dédié, dont l'objectif sera d'organiser le signalement des pratiques déviantes et de définir les modalités de leur traitement par la Fédération.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

Pour	Contre	Abstention	Total votes
108	0	3	111

Le rapport sur les projets de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Election de membres du conseil d'administration

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, pour une durée de trois ans, et sur proposition du conseil d'administration.

Rappel des statuts :

Article 10 – Conseil d'administration

Composition – élection – renouvellement

La FFMBE est administrée par un conseil d'administration composé de 12 membres adhérents agréés, élus et rééligibles pour une durée de 3 ans. Les membres du CA sont élus en assemblée générale ordinaire selon la répartition qui suit : 8 Praticien-ne-s agréé-e-s / 2 OFPA / 1 établissement agréé / 1 stagiaire.

Les candidatures comme membre du CA doivent être adressées au·à la président·e au moins trois mois avant la date de l'assemblée générale ordinaire. Elles font l'objet d'une instruction collégiale et d'un vote de cooptation par le CA fondé sur la représentativité du candidat et sur la pertinence de son profil au regard des compétences nécessaires au bon fonctionnement du CA. Le CA émet un avis, qu'il porte à la connaissance de l'AGO lors du vote d'élection.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LAURENCE ALBERTINI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
43	0	2	45

Laurence Albertini est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE FABRICE SCHELSON AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
44	0	2	46

Fabrice Schelsohn est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ALAIN GRANGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
44	0	1	45

Alain Granger est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE JOEL DEMASSON AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
43	0	1	44

Joël Demasson est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION DE JULIETTE GROLLIMUND AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
40	0	3	43

Juliette Grollimund est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION DE CELINE MAXIME AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

Pour	Contre	Abstention	Total votes
38	2	4	44

Céline Maxime est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION DE MANUEL GASTAMBIDE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
40	0	4	44

Manuel Gastambide est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION D'ETIENNE GOBIN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
40	1	3	44

Etienne Gobin est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION DE JEAN-DOMINIQUE LARMET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour	Contre	Abstention	Total votes
39	1	3	43

Jean-Dominique Larmet est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION DE SYLVIE FRIEDLANDER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9

Pour	Contre	Abstention	Total votes
40	1	3	44

Sylvie Friedmander est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELLE QUITTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elue membre du CA en 2022, Catherine Duvot quitte ses fonctions au sein du conseil d'administration. Elle demeurera cependant active en tant qu'adhérente et membre de la commission des équivalences.

Merci à Catherine pour la disponibilité qu'elle a sue nous offrir et pour l'énergie qu'elle a consacrée à l'administration de notre fédération.

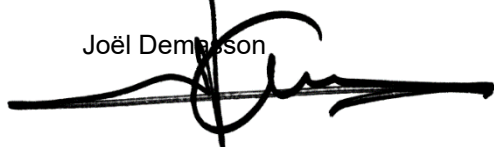
Appel à collaborations

APPEL À COLLABORATIONS

La Fédération recherche des volontaires, disponibles pour participer aux travaux de ses commissions et groupes de travail. N'hésitez pas à nous adresser vos candidatures, en indiquant vos motivations et les sujets sur lesquels vous souhaiteriez vous investir.

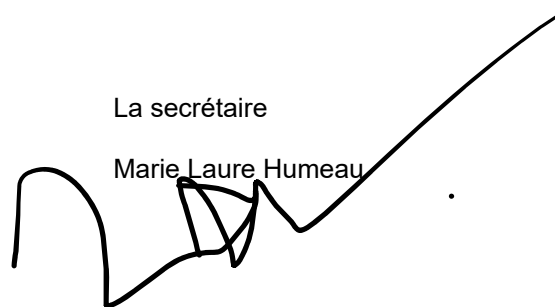
Le président

Joël Demasson



La secrétaire

Marie Laure Humeau



FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 – en ligne	Joël Demasson	Juin 2024	9 / 9